

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

***Étaient présents :** Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Nicolas MICHEL, Valérie HEROUARD, Mme Vanessa GRENET, Karima JOSSELINE, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.*

***Absents :** Gaétan DUPONT, M. Baptiste REY*

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 9

DATE DE CONVOCATION : 28.03.2024

DATE D'AFFICHAGE : 28.03.2024

OBJET : Convention de délégation de gestion des espaces verts accessoires de voirie

VU l'article L5215-27 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « la communauté urbaine peut confier, par convention avec la ou les collectivités concernées, la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions à une ou plusieurs communes membres, à leurs groupements ou à toute autre collectivité territoriale ou établissement public.

Dans les mêmes conditions, ces collectivités peuvent confier à la communauté urbaine la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de leurs attributions. ».

Où l'exposé de M. le Maire concernant la gestion des espaces verts et accessoires de voirie de la commune et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer la convention de délégation de gestion des espaces verts accessoires de voirie.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 08 avril 2024

Pierre LEMETAIS
Maire de CUVERVILLE-EN-CAUX

